



Union des Eglises Protestantes d'Alsace et de Lorraine
PAROISSE PROTESTANTE DU RIED-NORD

La Wantzenau - Kilstett - Gamsheim
1. Offendorf - Herrlisheim - Drusenheim

2.

3. Pasteur et Président : Claude CONEDERA - 9, rue de Limoges 67850 HERRLISHEIM Tél.: 03.88.96.91.50
4. Vice Président : Annie VIERLING 1 Rue du Petit Magmod 67610 LA WANTZENAU Tél. 03 88 96 65 75



Conseil presbytéral
Mercredi 10 Janvier 2018

Présents :

Mmes M. Meyer, A. Vierling, I. Weissend, E. Merkel, M. Louvet et C. Torterat
M. J. Georg, H. Pignol, JJ Wayoff, E. Cau et C. Conedera

Invités : Mme L. Peiffer, M. Ch. Pfeiffer, M. Balzer, M. Mattes

Mme R. Wolff Bonsirven, M. P. Haller, M.M. Reeb

Absents : Mme M. Haffner, M. Ch Heckmann,

Accueil : le conseil de ce jour est élargi, compte tenu du souhait des membres du CP de rencontrer Mme R. Wolff Bonsirven pour avoir des informations sur l'éventuelle mutation de notre pasteur et le devenir de la paroisse du Ried Nord. Nous la remercions de sa présence ainsi que celles de M. Haller et de M. Reeb .

Des anciens membres du CP et les organistes, figures prenantes de la paroisse du Ried Nord, ont également été conviés

1 : Chant NCTC 247 : « Dans toutes nos détresses »

2 .Méditation :

Marc .chap 9 : « tout est possible à celui qui croit »

C. Conedera expose sa situation personnelle et rappelle le contexte de la paroisse du Ried Nord , paroisse active, au fort taux de confirmants, avec des projets avec les partenaires religieux et laïcs . Paroisse également étendue sur 6 villages.

3. Débat avec les représentants du Consistoire sur l'avenir de la paroisse et l'éventuel départ de C. Conedera

L'annonce de l'éventuelle mutation du pasteur a été perçue par les membres du CP comme brutale et inopportune compte tenu de la situation de Claude .

Mme R. Wolff Bonsirven tient à préciser que ce n'est pas une demande récente, elle en a déjà parlé avec le pasteur à plusieurs reprises du fait de la longueur de son service dans la paroisse du Ried Nord et de sa situation personnelle. Il est d'usage dans l'UEPAL qu'après un divorce, le pasteur change de paroisse, ce afin de repartir sur de nouvelles bases.

Elle a réitéré sa demande lors de leur entretien à l'hôpital , elle était d'ailleurs avec M. Reeb .

Leur motivation est la bienveillance, considérant que le pasteur n'était pas au mieux de sa forme.

C. Pfeiffer fait remarquer sa surprise devant ce lien entre vie privée et vie professionnelle.

M. Haller rappelle que l'église en Alsace dépend du service départemental des cultes de la Préfecture. Une grande liberté est laissée pour la mise en place des règlements intérieurs et si le Consistoire supérieur est en charge, entre autres, des ressources humaines, le Conseil Presbytéral est souverain. Le dialogue est toujours ouvert.

Mme R. Bonsirven et M. Haller soulignent que l'église va devoir évoluer. Entre 2015 et 2020, 26 postes de pasteurs vont être supprimés. Sur 22 Paroisses, 5 sont vacantes.

H. Pignol et L. Pfeiffer se demandent l'intérêt dans ce contexte de détruire une paroisse qui marche. P. Haller intervient et précise que tous les intervenants sont conscients de la spécificité de la paroisse du Ried Nord, qui connaît déjà un contexte de diaspora qui la rend plus fragile dans le cadre d'une vacance de poste.

M. Reeb souligne qu'il est important de revenir à la dimension humaine : la paroisse est grande et nécessite des déplacements, est-elle en adéquation avec la santé du pasteur.

C. Torterat relève qu'il y a aussi un problème de responsabilité. Personne ne voudrait qu'un accident lui arrive.

H Pignol précise qu'un allègement des cultes a été déjà programmé depuis janvier 2018.

En conclusion, Mme R. Bonsirven souligne que toute décision doit être prise en termes de bien être pour Claude. Le pasteur a la possibilité de prendre un temps de repos s'il en a besoin. Il a la possibilité de rechercher un poste qui lui convienne dans les postes vacants, il n'y a jamais été question de mutation d'office.

Elle précise que si, elle ne peut pas garantir une absence de vacance, il y a un principe de solidarité, ou la possibilité de mettre en place un stagiaire.

M. Reeb souligne qu'un pasteur est au service de l'Eglise et non d'une paroisse

Il est convenu de se rencontrer au plus tard dans un an pour faire le point.

Remerciements et départ des personnes invitées au CP

4. Adoption du PV du 6 Décembre 2017 :

Le PV est adopté à l'unanimité

5 Elections au CP 11/02/2018

Un mini Roseau va sortir

Il faut préparer les bulletins de vote (6 candidats)

2 bureaux de vote

9h30 à 11h30 : Offendorf

10h45 à 12 h : La Wantzenau

Dépouillement 12 H à Offendorf

6 . Retraite 26/02/2018 au 2/03/2018

Il y a 14 Confirmants et 17 auditeurs

Le nombre d'inscrits à la retraite n'est pas encore fixé. Il ne faudra pas dépasser le nombre de 30

Il faut également prévoir des animateurs adultes pour être en adéquation avec les règles de sécurité et assister Claude dans le déroulement de la retraite qui est fatigante.

René Mattes pourra être là toute la semaine

E. Cau pourrait être là le lundi et mardi soir

F.M. Torterat le mercredi dans la journée jusqu'au vendredi

Un point doit être fait par mail entre les membres du CP . Il est impératif qu'elle se déroule dans le respect des règles de sécurité .

Mme R. Wolff Bonsirven s'est, également, engagée à passer en réunion pastorale un message afin de trouver une solution d'aide pour le fonctionnement de la retraite, sachant que la réservation est faite depuis longtemps et que nous ne connaissons pas les conditions d'annulation

8 . Divers

Travaux presbytère . . Pignol informe les membres du CP que M. Gutfreund a fait un geste sur la facturation des travaux faits dans la cuisine. C. Torterat leur fera un courrier de remerciement.

Fin du CP à 22h 30 Prochain CP le 07/ 02/2018

Le Président

La secrétaire